

**Association des Professeurs
de l'Ecole Normale de Musique de Paris
-Alfred Cortot-**

Président: Jacques LAGARDE
Vice Présidente: Cécile EDEL-LATOS
Secrétaire général: Antoine GOULARD
Trésorier: Olivier ADAM

Rapport de l'Assemblée Générale de l'Association des Professeurs de l'ENMP
tenue Salle Pierre-PETIT, le 3 décembre 2012

Présences :

Jacques LAGARDE, Président .Olivier ADAM, Trésorier. Antoine GOULARD, Secrétaire Général

Membres du bureau :

Monique MERCIER, Heyoung PARK

Excusés : Michel MERLET, Narcis BONET, Françoise PARROT-HANLET

Absents : Eric BERCHOT, Cécile EDEL-LATOS –vice Présidente-

Membres de l'Association : Rafaël ANDIA, Véronique BONNECAZE, Chantal de BUCHY, Françoise BUFFET, Guy DANGAIN, Odile DELANGLE, Hélène ELIAS, Edith LEJET, Claude LELONG, David LIVELY, Geneviève MARTIGNY, Anna-Maria MIRANDA, Marie-Antoinette PICTET, Bruno RIGUTTO, Brigitte RIPOLL, Edith SELIG, Rena SHERESHEVSKAYA

Excusés : Pierre-Yves ARTAUD, Anne-Marie RODDE, Thérèse DIETTE, Marie-Catherine GIROD, Geneviève GIRARD

La séance est ouverte à 10 heures 30

Le Président, Jacques LAGARDE nous demande d'avoir une pensée pour les quatre professeurs disparus cette année : Devy ERLIH, France CLIDAT, Marie-Claude THEUVENY et Christian LARDÉ. Il précise que l'Association s'était faite un devoir d'envoyer au nom des professeurs de l'Ecole une gerbe de fleurs pour chacun d'entre eux.

Il rappelle que l'enseignement de la musique en France est très important ; apprécié et reconnu dans le monde entier, notre Etablissement a été fondé par des Français –Cortot, Thibaud, Casals- ; il souhaite que l'Ecole Normale recrute à l'avenir davantage de professeurs français afin de rééquilibrer la situation actuelle . Par ailleurs, il regrette que l'administration ne fasse pas plus état des nouvelles nominations à la rentrée.

Il constate que nombreux de nos collègues sous-estiment l'efficacité de notre association qui pourtant forme un noyau solidaire, lieu de rencontres ; nous pouvons y élaborer d'éventuelles participations de nos étudiants à différents concerts. Il regrette également le manque de considération de l'administration de l'Ecole qui renâcle à lui trouver une salle digne de ce nom pour notre réunion annuelle.

Il félicite Véronique BONNECAZE pour son action aux concerts de Midi et Demi, tant pour son effort de marketing que pour son élargissement du répertoire présenté, allant jusqu'aux concertos. Antoine GOULARD rappelle que cela se faisait depuis longtemps pour les cordes.

Véronique BONNECAZE précise qu'elle est actuellement en tractation avec la direction pour obtenir la gratuité de l'inscription aux concerts de midi et demi pour les étudiants, quitte à envisager une participation du public par une entrée payante symbolique de 5 ou 6 euros. Elle fait remarquer cependant que cela soulèverait des contraintes administratives et fiscales difficiles à surmonter. Le Président pense que ce pourrait être un sujet de discussion avec Madame Françoise NOËL-MARQUIS qui remplacera Monsieur Henri HEUGEL à la tête de l'Ecole en janvier prochain.

David LIVELY, allant dans le sens de la diffusion médiatique des événements importants de l'Ecole, propose une campagne de publicité au moment des épreuves finales des Concertistes avec l'aide de la presse et des radios.

Le Président rappelle le soutien du Crédit du Nord-CDN Paris/Malesherbes- qui octroie à notre Association des subventions importantes, à savoir :

1.000 euros pour le concert annuel des professeurs

2.000 euros pour nous permettre de mener notre action

1.800 euros par an pour organiser deux concerts privés dans nos locaux avec nos meilleurs étudiants.

Par ailleurs nos contacts avec ce sponsor ont permis à l'École d'obtenir des subsides importants pour ses propres master classes -Inva MULA l'an dernier et Anne QUEFFELEC cette année-

En 2012, outre l'organisation de ces deux concerts privés qui ont permis à trois de nos étudiants de se produire en public avec un cachet non négligeable, notre action a consisté à offrir des bourses à deux étudiants pour leur permettre une inscription à l'École qu'ils ne pouvaient pas assumer en totalité. Avec l'encouragement des membres aujourd'hui présents de l'Association, il est prévu de poursuivre dans cette voie en 2013. L'Association a également décidé depuis mars 2012 de donner 150 euros à chaque étudiant participant au « Concert annuel de l'Association ».

Le Président précise alors que le Concert annuel 2013 aura lieu le 4 février prochain Salle Cortot. Nous discuterons de la programmation en fin de séance.

Monsieur ANDIA soulève une question intéressante : Il y a une dizaine d'années la « Salle CASALS » a été débaptisée au profit de la « Salle AUTIN ». **L'éviction de CASALS** semble être une faute qui pourrait être réparée. Antoine GOULARD souligne que la trilogie est incomplète : CORTOT-THIBAUD-CASALS. Il manque aussi **Jacques THIBAUD**. Il est prévu de reparler de cela avec la nouvelle direction.

Une séquence sur la pédagogie est lancée par l'Assemblée.

Concernant la tenue des éliminatoires, Bruno RIGUTTO regrette qu'il n'y ait pas pour les pianistes un membre de jury extérieur, assistant David LIVELY, comme c'est le cas pour les autres instruments. Il constate que trop d'éliminations font renoncer aux réinscriptions les élèves-surtout asiatiques- ; ceux-ci rentrent dépités dans leur pays et peu enclins à revenir à l'École. Sur ce point, David LIVELY présente son point de vue : il se défend de partialité, dit préserver au maximum les chances de réussite au concours final, même s'il pense que celles-ci sont faibles, ne recaler que ceux qui manifestement ne sont pas du niveau et dont les capacités ne sont pas suffisantes pour espérer obtenir une récompense.

A cela Rafaël ANDIA rétorque qu'il choisit le programme et l'interprétation du goût du jury. David LIVELY précise que son seul jugement est la capacité à concourir en juin, sans qu'il y ait de « quotat » à respecter –sauf pour les 6^e exécution piano, pour lesquels le nombre de candidats acceptés à concourir est limité à trente trois candidats-

Monsieur RIGUTTO constate que le niveau Concertiste est de plus en plus élevé, avec de nombreux candidats titulaires de Prix internationaux ; cette situation décourage les étudiants qui désertent l'École après la 6^e Exécution. A cela David LIVELY précise qu'il serait pour un degré Concertiste en 2 années pour tous. Il constate que le contrôle des premières années n'est plus qu'une simple audition.

Par ailleurs, il est question des petites mains qui ne sont pas toujours aptes à jouer les morceaux imposés. Monsieur RIGUTTO aimerait que l'œuvre de musique contemporaine soit proposée avec un **choix parmi trois œuvres**.

Monsieur ANDIA à ce sujet suggère que seules les œuvres doigtées par l'éditeur soient retenues (cela prouverait qu'elles sont jouables –dixit-).

Dans le registre pédagogie, Monsieur LAGARDE propose que soit créé, comme dans les Conservatoires, un examen technique vers Noël pour les petits degrés avec gammes et exercices obligatoires. Monsieur RIGUTTO rappelle que ses professeurs faisaient faire chaque semaine 5 minutes de gammes au début du cours et Madame SHERESHEVSKAIA précise que l'École Russe faisait de même, poussées à l'extrême –avec sixtes, octaves...- jusqu'à l'âge de 16 ans.

Les participants souhaiteraient pouvoir donner plus de temps aux étudiants. Chacun reconnaît que ce serait du bénévolat et qu'il y a déjà un manque récurrent de salles .

Madame Marie-Catherine GIROD –excusée, actuellement en Italie- nous a laissé plusieurs souhaits : une rentrée mi-septembre, des horaires augmentés à 1 heure pour les 6^e et si possible les 5^e divisions, l'ouverture de l'École jusqu'à 21 heures, ainsi que des accompagnateurs toute l'année pour les concertos comme pour les cordes. Ce dernier point a retenu notre attention et nous en reparlerons avec la nouvelle direction.

Monsieur ADAM , Trésorier, fait son rapport :

Les finances sont saines et bénéficient à ce jour d'un solde créditeur de 6.812 euros .

Il est à rappeler que la banque CDN avait fait un sponsoring exceptionnel en 2010 à hauteur de 7.000 euros – sans cette aide, l'Association n'aurait pas pu accorder des subsides aux étudiants en 2012-. Il est voté « Quitus » à l'unanimité aux comptes du Trésorier.

Le Président aborde alors le soutien que nous pouvons apporter aux étudiants en leur permettant de roder un programme . Outre les concerts de Midi et Demi de l'Ecole, il a obtenu la promesse de l'INT –Institut National des Télécoms- basé à Evry de donner des concerts dans un amphi avec un piano demi queue le 11 de chaque mois à midi. Le problème reste le financement de l'accord du piano. L'Assemblée rejette la participation financière de notre caisse et demande à Monsieur LAGARDE d'insister auprès de l'INT. Monsieur LIVELY , Monsieur ANDIA et Madame BUFFET soulignent que nous leur faisons déjà un cadeau en leur envoyant des artistes. Ils suggèrent d'étudier la possibilité d'adresser des ensembles à cordes ou une guitare solo sans l'utilisation du piano afin de lancer leur série et les persuader de financer l'accord de leur instrument dans le futur.

Il est voté une aide 500 euros à des étudiants d'Odile DELANGLE qui préparent un spectacle avec la participation d'élèves de l'Ecole.

Puis il est passé au vote du bureau pour 2013 : Madame PARROT HANLET et Monsieur BONET étant démissionnaires, l'Assemblée constate ce fait et nomme à leur place Monsieur Patrick ZYGMANOWSKI et Madame Marie-Antoinette PICTET.

En fin de séance sont abordés trois sujets : la répartition des salles, la nouvelle réglementation restrictive pour l'inscription en « Concertiste Musique de Chambre » et les participants au « Concert Annuel ».

Chacun s'accorde à regretter que les salles soient réparties de façon autoritaire par un membre de l'administration non spécialiste. Monsieur LIVELY abonde dans ce sens propose qu'un musicien conseille pour la répartition des salles en fonction de l'utilisation et du nombre d'étudiants susceptibles d'être accueillis –en solo ou en groupes-

(les plus grandes salles pour la musique de chambre). Madame MARTIGNY souligne que l'attribution d'une classe à deux pianos –avec l'un bon et l'autre mauvais- n'est pas réaliste pour la préparation de programmes de musique de chambre à deux pianos. De ceci il faudrait aussi tenir compte. Monsieur LIVELY voudrait aussi que les décisions d'accorder une bourse ne soient pas seulement administratives mais collégiale avec un conseil musical.

Madame MERCIER demande pourquoi la nouvelle réglementation exige l'obtention du diplôme supérieur d'exécution instrumental pour postuler au niveau Concertiste en musique de chambre. Monsieur LIVELY argumente cette prise de décision par la disparité des niveaux sur le simple plan instrumental observée ces dernières années. Les professeurs de Musique de Chambre craignent la désertification de ce degré, faute d'éléments disposant à égalité de ce cursus exigé, même s'ils ont la capacité de le faire.

Pour le concert annuel du 4 février 2013, il est retenu les propositions de Rena SHERESHEVSKAIA avec Igor VOLOCHINE, Françoise BUFFET avec Roland PIDOUX, Véronique BONNECAZE, Odile DELANGLE avec Claude DELANGLE, Saxophone dans POULENC.sous réserve de confirmation. **Quelques étudiants concertistes seront appelés à participer à ce concert. N'hésitez pas à nous faire des propositions.**

Fin de la séance à 12 heures 30

Antoine GOULARD
Secrétaire général de l'Association des
Professeurs de l'ENM de Paris

profsecolenormusiq@gmail.com

Siège social : 114 bis Boulevard Maiesherbes -75017 PARIS- Tél : 01 47 63 85 72
Association régie par la loi 1901 à but non lucratif